


JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

Le secrétariat du Centre Jean Wier est ouvert

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 17h00

 : 01.41.38.02.73

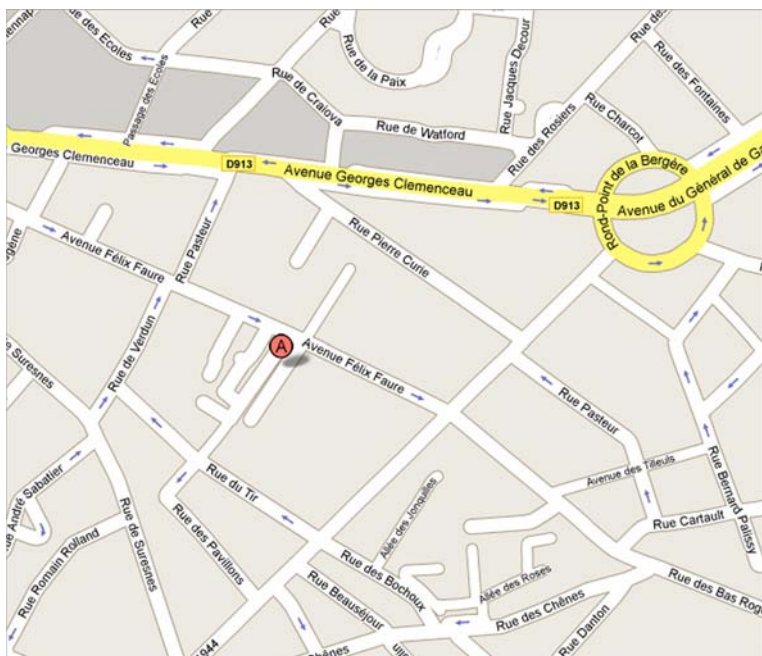
Des consultations sont assurées après 17h00

Structure du Centre Hospitalier Théophile Roussel

1 rue Philippe Mithouard - BP 71 - 78363 MONTESSON Cedex - 01.30.86.38.38

PLAN D'ACCÈS

Bus 258 – arrêt « Les Fontnelles »
Bus 360 et 141 – arrêt « Félix Faure »
Bus 157 – arrêt « Verdun »



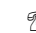
CENTRE HOSPITALIER
THÉOPHILE ROUSSEL


CENTRE JEAN WIER

Enfants - Adolescents

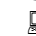
10 Villa des Marronniers – 92000 NANTERRE
(courrier)

19 bis rue Baixas – 92000 NANTERRE (entrée)

 : 01.41.38.02.73

 : 01.41.38.95.61

@ : cmp.jeanwier@th-roussel.fr

 : www.th-roussel.fr

■ LE SECTEUR

Le Secteur 92103 est un service public rattaché au Centre Hospitalier Théophile Roussel (Montesson - 78).

Il a pour mission la prévention et le traitement des troubles psychiques des enfants et des adolescents sur les communes de Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux et Suresnes.

Le Secteur comporte plusieurs unités d'Accueil et de Soins, ambulatoires et hospitaliers. Il mène également des actions de prévention avec les partenaires en charge de la santé et de l'éducation des enfants et des adolescents.

■ L'UNITÉ

Le Centre Jean Wier est un centre de consultations destiné aux enfants et adolescents en difficulté. Il peut également accueillir l'inquiétude des parents.

Le Centre Jean Wier héberge une consultation spécifique de la Maison des Adolescents des Hauts-de-Seine.

Les soins ne donnent pas lieu à un paiement, mais sont pris en charge par l'assurance maladie.

■ L'OFFRE DE SOINS

Il est possible de consulter pour toute question relative au développement psychologique, aux problèmes d'apprentissage ou à l'épanouissement de l'enfant dans ses relations familiales et sociales :

- Anxiété ou angoisses
- Difficultés de langage
- Maladresse corporelle et troubles psychomoteurs
- Moments ou épisodes dépressifs
- Troubles de l'alimentation ou du sommeil
- Idées noires ou tendances suicidaires
- Phobies et obsessions
- Troubles du caractère ou du comportement.

■ L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'ensemble des professionnels (pédopsychiatre, cadre socio-éducatif, psychologue, orthophoniste, psychomotricienne, éducateur, infirmier, assistante sociale, secrétaire, enseignant) travaille en équipe et coordonne ses actions.

■ INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

➤ L'accueil :

La famille ou le jeune peut prendre rendez-vous auprès de la secrétaire, du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures.

➤ Les premiers entretiens :

La famille et le jeune pourront rencontrer un professionnel de leur choix : orthophoniste, psychomotricien, psychologue ou pédopsychiatre, ou bien être reçus lors d'un entretien d'accueil par une assistante sociale, un éducateur ou un infirmier.

➤ Les modalités de prise en charge :

A l'issue de ces premières rencontres une modalité de prise en charge est proposée.

La prise en charge pourra être individuelle, familiale ou en groupe thérapeutique (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel : CATTP).

Cela peut être :

- La poursuite des entretiens d'accueil
- Une psychothérapie
- Des entretiens avec un pédopsychiatre (avec ou sans prescription médicamenteuse)
- Un suivi orthophonique
- Un suivi en psychomotricité
- Un soutien aux parents
- Des entretiens familiaux
- La participation à un ou plusieurs groupes thérapeutiques (CATTP)
- Une proposition d'hospitalisation en service pédiatrique ou psychiatrique si nécessaire.

Les groupes pour adolescents (CATTP Adolescents) sont proposés en fonction des difficultés du jeune et de ses centres d'intérêt. Un atelier pédagogique propose une aide spécifique pour les jeunes dont la scolarité est arrêtée ou menacée.

➤ Le travail avec les partenaires :

Des liens peuvent être établis, en accord avec le jeune et sa famille, avec plusieurs professionnels notamment l'Education Nationale dans la perspective d'un projet d'intégration, d'aménagement du temps scolaire ou d'orientation.

➤ Le secret professionnel :

Les soins et toutes les données concernant le jeune et sa famille sont protégés par le secret professionnel.